



Photo CO

## Éoliennes d'Antoigné : l'enquête « tronquée » de France Culture

Le PDG d'Énergie 21, en charge du projet éolien d'Antoigné, s'est opposé à la diffusion de son témoignage sur les ondes.

PAGE 6

## « Eoliennes, l'énergie de la colère » : l'enquête (forcément) tronquée de France Culture

Le témoignage du promoteur du site éolien d'Antoigné ne figure pas dans l'enquête que France Culture diffusera demain. Le PDG d'Énergie 21 a fait valoir « son droit de rétractation ». Du jamais vu au sein de la station nationale.

« Eoliennes, l'énergie de la colère », c'est le titre de l'émission que diffusera demain France Culture dans le cadre de sa série « Sur les docks ». Une enquête réalisée par Pascale Fossat, reporter à la station depuis 1991, qui a rencontré tous les acteurs du projet d'Antoigné : promoteurs, collectivités locales et associations d'opposants.

Pour ces derniers, la confirmation du permis de construire des éoliennes, suivi de l'affichage en mairie le 13 octobre dernier de l'autorisation de la Direction départementale de l'équipement pour l'exécution des travaux de raccordement électrique, semblait leur donner partie perdue. Mais, l'association Antoigné sous le vent ne renonce pas et poursuit son action auprès du Tribunal administratif de Nantes en annulation du permis de construire modificatif.



Le débat sur les éoliennes d'Antoigné à suivre sur les ondes de France Culture demain

Cette détermination a éveillé l'intérêt de France Culture qui a dépêché une équipe sur place.

### Des tensions

« Le sujet pose question, confirme la journaliste, d'où l'intérêt de réaliser un dossier et d'équilibrer les témoignages » entre les tenants du projet et ses opposants. Pascale Fossat a notamment souhaité rencontrer le porteur du projet local, représentant la société Énergie Antoigné, filiale du groupe Énergie 21. « J'ai eu

du mal à comprendre qui faisait quoi », relève la journaliste qui a finalement pu interviewer le PDG d'Énergie 21, M. Vidal. « Je lui ai bien sûr demandé de répondre aux arguments des opposants ce dont il s'est plutôt très bien sorti ».

Les choses se sont gâtées après coup. Pascale Fossat a reçu quelques coups de fil peu amènes de l'entreprise de Boulogne-Billancourt, puis France Culture une lettre recommandée faisant valoir « le droit de rétractation » du

PDG (NDLR : comme on fait valoir son droit à l'image) qui ne souhaitait plus voir diffuser son interview. « C'est la première fois que cela arrive dans l'histoire de la station », souligne la journaliste qui déplore la situation : « Tant pis pour lui, ce devait être un dossier équilibré, il laisse la part belle aux opposants ». D'autant que pour « boucler » son plateau d'intervenants, elle a fait appel à Christian Gérondeau, expert de la question mais ouvertement anti éolien.

### Vent d'Anjou inquiet

De leur côté, les associations du collectif Vent d'Anjou jugent « le fait grave », estimant que « les atteintes à l'indépendance des journalistes se multiplient ». Avec humour, le collectif Vent d'Anjou dit comprendre que « quand on a tant investi pour faire croire qu'on allait sauver la planète et de surcroît enjoliver la campagne avec ces éoliennes, on soit prêt à tout pour faire durer l'illusion ».

**Mercredi 10 décembre à 16 heures sur France Culture (Fréquence FM autour de Saumur : 91.4 et 87.9) Courriel Vent d'Anjou : vent.d-anjou@laposte.net**